



**FREDON**  
CENTRE-VAL DE LOIRE

Satisfaction de nos  
stagiaires

**19,1/20**

Année 2023

Taux de réussite

**100%**

Année 2023

# Journée de préparation avec passage du test QCM pour le certificat individuel pour l'activité « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques »

Toutes Catégories : « Opérateur » ou « Décideur en entreprise NON soumise à agrément » ou « Décideur en entreprise soumise à agrément » ou « Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques » ou « conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »

## FORMATION CERTIFIANTE

Nom du certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement : 13.12.21

**Opérateur**

Code RS : RS5653

**Décideur en entreprise NON soumise à agrément**

Code RS : RS5655

**Décideur en entreprise soumise à agrément**

Code RS : RS5655

**Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques**

Code RS : RS5654

**Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

Code RS : RS5656

## DATES

Formation en salle : possible toute l'année

Pour plus d'information, nous contacter

## DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

**DURÉE** : 1 jour

**LIEU DE LA FORMATION** : A définir ensemble

**NOMBRE DE STAGIAIRES** : Entre 5 à 10

**TARIFS** : Nous contacter

Formation intra ou extra-entreprise.

## POUR QUI ?

Toute personne qui achète, applique, vend ou conseil des produits phytopharmaceutiques à usage professionnel : collectivité territoriale ou agricole

**PRÉREQUIS** : Aucun

## ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66

aurelie.broutin@fredon-centrevaldeloire.fr

## CONTACT

M. COLLIN François - Responsable formation

francois.collin@fredon-centrevaldeloire.fr

06 80 33 45 53

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maitriser la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires

Utiliser les produits phytosanitaires en toute sécurité pour l'environnement et pour l'applicateur

Réduire l'usage des produits phytosanitaires par des méthodes alternatives

## TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est habilitée pour animer des sessions certiphyto.

## CONTENU DE LA FORMATION

- **Réglementation et sécurité environnementale**  
Réglementation  
Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination  
Prévention des risques
- **Santé sécurité applicateur et espace ouvert au public**  
Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques  
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains  
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- **Réduction de l'usage et méthodes alternatives**  
Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques  
Evaluation comparative de l'utilisation des produits

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, livret de synthèse et mises en situation.

## MODALITES D'ÉVALUATION

Test QCM

## VALIDATION DE LA FORMATION

Test QCM (seuil en fonction de la catégorie) Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

FREDON Centre – Val de Loire

Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 – APE : 9411Z -

TVA INTRA : FR70452304488